

Du rendement fiscal à la performance économique

Pr. Nasreddine BEDDI¹

Résumé :

Le rendement fiscal est lié à la performance économique. Une politique budgétaire, suppose le suivi constant des dépenses prévues en rapport avec les recettes fiscales réalisées. L'équilibre doit être maintenu. Cela n'est pas facile en temps de crise, quand les recettes sont en baisse (baisse de la rente pétrolière) et quand les besoins sont nombreux. L'Algérie doit trouver les réformes adaptées pour sortir de cette crise.

Mots-clés : rendement fiscal – Dépenses publiques –recettes fiscales-

Code jel: H30

Abstract:

Fiscal return is linked with the economic performance. A political budget assumes constant monitoring in planned expenditures relevant to realized tax revenues. The balance must be maintained. It is not easy in a time of crisis when receipts are down (decline in oil income) and when the needs are numerous. Algeria must find the appropriate reforms to get out of the crisis.

Keywords: fiscal return – public expenditures - fiscal revenues

ملخص:

الإقرارات الضريبية مرتبطة بالأداء الاقتصادي سياسة الميزانية تطلب المراقبة المستمرة للنفقات المقدمة مع العائدات الضريبية يجب الحفاظ على التوازن هذا ليس سهلا في وقت الأزمة عندما تكون الإيرادات في انخفاض (تراجع عائدات النفط) وتكون الاحتياجات عديدة يجب على الجزائر أن تجد الإصلاحات المناسبة للخروج من هذه الأزمة.

كلمات مفتاحية: إقرارات ضريبية – نفقات عمومية – عائدات ضريبية.

¹ Professeur Faculté des sciences économiques et des sciences de gestion/U.Tlemcen

Introduction:

Le nombre des études sur la fiscalité est à la mesure de l'importance de cette dernière pour la viabilité et la manœuvre stratégique de l'Etat. En effet l'Etat ne peut intervenir dans les secteurs économiques et sociaux qu'en fonction des moyens financiers dont il dispose ou qu'il est susceptible d'obtenir auprès des agents économiques et des citoyens du pays. L'Etat lève donc des impôts qui lui donneront les moyens d'agir ; son action s'inscrit dans l'optique de la dépense. La raison, la raison économique bien entendu, exige que l'Etat ne doit dépenser qu'en fonction de ce qu'il a collecté auprès des contribuables ; c'est le principe sacré de l'équilibre budgétaire qui doit inspirer la prudence auprès des pouvoirs publics ; ceux-ci doivent de ce fait, mesurer leurs ambitions au profit d'un plus grand réalisme politique. Cette règle de prudence n'est pas toujours respectée par des hommes politiques qui ont toujours tendance à promettre plus dans leurs programmes électoraux sans faire trop attention aux moyens financiers qu'ils arriveront à mobiliser. Le déséquilibre budgétaire qui en résultera toujours, ne fera que reporter les problèmes financiers à « plus tard » avec plus d'acuité ; il pèsera d'autant plus lourdement sur les décisions futures.

Il convient d'affirmer que les difficultés futures seront proportionnelles à l'écart existant entre la dépense et la recette publique présente ; ces difficultés seront aggravées en cas de baisse brutale des recettes Etatiques dans une conjoncture défavorable. Tel est l'exemple de l'Algérie qui, suite à une chute du prix du baril de pétrole durant ces 3 dernières années, doit revoir tous ses projets économiques. Comment franchir cette crise, parce que nous sommes réellement en face d'une crise qui ne semble pas encore montrer les prémices de son inflexion ?

Même si nous risquons de contrarier les orthodoxes en matière d'équilibre budgétaire, nous dirons qu'un déséquilibre entre les recettes et les dépenses publiques est d'autant moins inquiétant, qu'il permet la continuité des investissements publics, qu'il prévoit une croissance économique conséquente et enfin qu'il n'est pas en lui-même très profond. On considère qu'il ne doit pas dépasser les 3% du PIB, du moins c'est la recommandation de l'Union Européenne pour ses pays membres. Quand cela atteint (ou dépasse) les 300 % comme dans le cas de la Grèce, il devient problématique.

Le cas de l'Algérie:

Pour l'Algérie, ce phénomène de déséquilibre est encore récent ; il n'est source d'inquiétude que depuis 3 ans, c'est-à-dire depuis la chute brutale du cours du pétrole. Les mesures « urgentes » prises dans la panique et la précipitation, ne feront au contraire que rendre plus complexe la situation actuelle. Le rétablissement de l'équilibre budgétaire n'est certes pas l'objet de notre étude ; il convient pourtant de mentionner certaines méthodes car cela n'a aucun sens de travailler du côté de la perception des impôts sans s'inquiéter de ce qui se passe du côté des besoins financiers pour faire face à la demande sociale, et par conséquent, à la dépense publique. Nous allons cependant donner un aperçu sur quelques actes à entreprendre pour revenir à cet équilibre budgétaire qui rappelons-le, doit être en conformité avec l'équilibre des grandeurs macroéconomiques qu'il faut constamment surveiller. Nous nous rendons compte que cet état d'équilibre reste tout aussi précaire dans le temps que délicat dans sa conservation.

La vigilance est requise afin de ne pas compromettre les chances de concrétiser les projets ; compter sur le temps, pour un retour automatique à l'équilibre entre la dépense et la recette publique n'aide en rien à la résolution du problème surtout quand les perspectives d'une baisse dans les recettes (pétrolières) ne laissent plus la voie à la négligence et encore moins à un triomphalisme dont les pays sous développés sont les adeptes inconditionnels.

Face à une conjoncture défavorable comme celle que traverse l'Algérie, après la chute du cours pétrolier, il faut immédiatement faire agir certains mécanismes économiques qui aident à poursuivre les programmes sans tomber dans un engrenage où l'issue est la précarité et l'embrasement du front social sur le modèle des pays qui se sont dans une politique d'austérité étouffante. Il y a plusieurs options pour un retour à l'équilibre budgétaire :

Du côté de la dépense publique:

Rationaliser les dépenses publiques en évitant les gaspillages et en faisant la chasse à toutes les surfacturations et surtout à toutes les prévarications qui sont en train de s'intégrer le « plus normalement » dans le système de gestion en vigueur dans les pays sous développés. Le phénomène est si étendu (et donc si difficile à éradiquer) que Gunnar

Myrdal² parle du « folklore » de la corruption, à cause de son enracinement dans les sociétés sous développées. La gangrène causée nécessite des interventions rapides et parfois radicales qui dépassent alors le cadre d'une simple recherche d'équilibre au niveau des agrégats économiques. Il faut donc une équipe dirigeante aussi intelligente que volontaire pour combattre ces saignées financières fortement préjudiciables à la croissance économique, particulièrement quand cette dernière est menacée par la réduction de ses moyens de paiements.

Réduire d'une manière drastique les dépenses publiques:

Réduire la dépense nationale en vue de préserver l'équilibre macroéconomique entre la consommation nationale et la production nationale. Le réflexe est alors dans une limitation des importations pour éviter les sorties des devises. L'Algérie a recours à cette méthode « conservatoire », en préconisant une réduction sélective de l'importation de biens « peu nécessaires » aux besoins immédiats du pays. On note l'imprécision des termes servant à discriminer les importations. Par manque d'analyse, par négligence ou tout simplement par abus, on finit par interdire l'entrée des produits, sans tenir compte de leur impact réel sur l'économie du pays. Le risque dans ce cas est dangereux au sens où il entraîne des tensions sur le marché intérieur avec apparition de pénuries dont l'Algérie connut ses méfaits, durant la période socialiste avec le contrôle rigoureux du commerce extérieur. Déjà on assiste à des tensions au niveau des produits pharmaceutiques où l'Algérie est fortement dépendante de l'étranger, de même que le marché de l'automobile qui connaît des flambées dans les prix ... L'erreur serait alors d'instaurer un climat de tension sur la demande des produits ; cela ne fait que diminuer la confiance des citoyens qui vont plutôt se tourner vers le marché parallèle pour acquérir les produits recherchés, la thésaurisation pour faire face à un futur incertain et surtout à la pratique de spéculations intempestives par tous ceux qui chercheront à profiter de « l'aubaine » de la crise, pour s'enrichir. La conséquence de ce dernier élément est la perversion des comportements des citoyens qui se détourneront des activités productrices pour s'adonner à un affairisme douteux dont l'influence sur la hausse générale des prix, sur la contrebande, l'évasion fiscale... est évidente.

² Myrdal G « Le drame de l'Asie » Ed. Seuil Paris 1976

Le plus grave réside dans la limitation des importations des biens d'équipement ou des matières intermédiaires. Sur ce point, on se rend compte rapidement des limites dans les restrictions des importations. Dans une dynamique politique, il s'agit moins de réduire les importations que de stimuler la production nationale, en encourageant l'entrée des produits indispensables au fonctionnement de l'appareil de production. Introduire des goulots d'étranglement au niveau des certains secteurs d'activité, va pénaliser d'autres secteurs économiques et par effet de propagation, cela va ralentir la croissance et...compliquer encore plus la crise économique. Même quand certains matériaux sont produits dans le pays, il ne faut surtout pas se précipiter pour limiter les importations des produits analogues car cela ne ferait que porter atteinte à la concurrence et par conséquent, nuire à l'économie du pays. Nous citerons comme exemple, le cas du ciment où la tension est endémique en Algérie. Rupture des Stocks, ralentissement de la production locale qui explique largement cette baisse de production avec un renchérissement des prix, baisse de la qualité....cela se répercute négativement sur le secteur du bâtiment dont on connaît l'importance dans la création des emplois et sur le prix du logement, des loyers, , des baux commerciaux...

L'effet dévastateur de certaines mesures de restriction exige de ces dernières, un suivi rigoureux ainsi que des études sur l'adoption d'autres mesures pour réduire les distorsions éventuelles et qu'on devrait prévoir dans une stratégie de développement.

La rationalité partout:

Les pouvoirs publics doivent rationaliser leurs décisions en faveur des projets les plus rentables, sur le plan économique et sur le plan social ; éviter surtout d'opter pour des programmes qui visent le prestige et la notoriété médiatique. Ces dépenses de prestige, sont encore présentes dans les pays sous développés ; elles ont la prétention de rehausser la fierté nationale et donner plus de patriotisme à des citoyens qui, malheureusement, ont perdu tout espoir dans leurs pays, au point de se diriger vers le Nord, dans une émigration clandestine, tout aussi illusoire que risquée. D'un prestige illusoire au pays où ils vivent, à une réussite illusoire dans l'émigration clandestine vers les pays riches, les jeunes n'hésitent pas à se lancer dans une tentative désespérée pour gagner les pays Européens. On l'oublie un peu trop souvent hélas, que les jeunes

chômeurs dans les pays sous développés ont besoin de conditions plus réelles pour être plus patriotes et croire à leurs pays. La rationalisation des choix budgétaires qui a eu tant d'effets positifs dans les pays européens durant leur reconstruction après la grande guerre, mérite d'être suivie et appliquée dans ces pays pauvres qui, à regarder de plus près, sont perpétuellement en crise. Alors des complexes grandioses, des bâtiments administratifs luxueux,... ne font que ruiner le pays tout ajoutant plus de frustration (et de contestation) au niveau d'une population déshéritée.

Enfin dans la même lignée, il ne faut pas céder à cet esprit démagogique que les pays sous développés appliquent trop souvent ; distribuer de l'argent « n'importe comment » et sans compter, est contre productif, à en juger par toutes ces aides octroyées par l'Etat Algérien qui n'est arrivé, en fait, qu'à un but : rendre le citoyen passif et largement dépendant de la charité Etatique. Il est d'autant plus regrettable que les aides Etatiques ne peuvent être octroyées à tous ceux qui en ont besoin pour deux raisons évidentes : le nombre de déficients sociaux est trop grand et de plus les moyens financiers de l'Etat sont trop limités.

En fait, c'est la notion même de l'intervention de l'Etat qui est mal perçue dans les pays sous développés. Elle doit être plus claire et mieux circonscrite, comme cela se pratique dans les pays riches, eux qui ont tant de moyens mais qui usent avec parcimonie. L'interventionnisme Etatique dans les pays sous développés est un envahissement, rien ne doit se faire sans l'administration Etatique qui monopolise toutes les décisions, au point de se substituer aux citoyens qui ont appris à ne rien faire.

L'Algérie a connu ce système durant toute cette période socialiste ; s'il y a actuellement quelques libéralisations, les relents de l'ancien système sont encore présents, pour servir une bureaucratie qui a réussi de devenir plus forte, plus riche et....plus étouffante. A l'heure où l'on parle tant de réformes, certains stratèges de l'Etat bureaucratique, ne voient pas comment un Etat peut fonctionner sans garder tous ses obstacles pour asseoir son autorité sur le pays. Alors tant que l'Autorité se mesure à la rigidité des structures et à l'inertie économique, il ne faut plus parler de crise mais de faillite. Pour éviter cette dernière, la faillite, l'Algérie n'a donc plus le choix que d'opter plus résolument vers ses réformes dont on attend patiemment l'application effective.

Du côté des recettes fiscales:

Elever les taux d'imposition, c'est la première idée qui vient à l'esprit pour compenser les baisses enregistrées. Signalons, en revanche, qu'en cas de conjoncture favorable (avec des recettes plus grandes que prévues) on ne pensera jamais à diminuer les taux d'imposition ; on préférera garder le surplus et chercher à dépenser le plus possible, en accordant des gratifications pour récompenser des mérites inexistantes ou organiser des fêtes et commémorations sans compter. Cela est une coutume dans les pays sous développés où on s'empresse de montrer sa richesse dès l'apparition d'une éclaircie éphémère dans l'horizon, habituellement sombre de ces pays écrasés par le poids de la misère.

Encore une fois, l'Algérie n'échappe pas à ce schéma. Elle l'a connu particulièrement dans le passé où on n'hésitait pas à accorder des bénéfices fictifs, pour des entreprises nationales lourdement déficitaires. Cela est permis quand on a les moyens de payer (gratuitement) à cause des recettes pétrolières conséquentes ; le cours pétrolier dépassait alors largement les 100 dollars. Maintenant, il en va autrement ; avec un cours pétrolier qui atteint, depuis 3 ans, à peine la barre des 50 dollars le baril, la situation ne permet nullement de s'improviser distributeur d'argent. La démagogie a ses limites ; quand les fonds tarissent, il faut convaincre par d'autres procédés, plus économiques.

Il arrive souvent qu'on ne ressente rien durant les premières années de la crise. L'exemple de l'Algérie est très instructif dans ce type de comportement paradoxal. Ayant engrangé une réserve importante de devises, durant la période 2000-2014, quand le cours pétrolier était à son plus haut niveau, l'Algérie croyait à l'invulnérabilité de son économie, aussi n'envisage-t-elle jamais cette préparation à l'après pétrole comme le lui recommandaient tous les économistes. Avec un Fonds de Régulation des Recettes s'élevant à 77,2 milliards de dollars, l'Algérie fut classée au 14^{ème} rang dans le monde³, en Juin 2013, par l'Institut Mondial des Fonds de Souveraineté (SWF Institute), installé aux Etats Unis ; elle se situe alors au 1^{er} rang Africain. Dans le monde arabe, l'Algérie est au 5^{ème} rang, derrière Abou Dhabi dont le Fonds Souverain s'élève à 627 milliards de dollars, l'Arabie Saoudite (533 milliards de dollars), le Koweït (342 milliards de dollars) et le Qatar (115 milliards de dollars).

³ Relevé dans La Tribune du 10 Juin 2013

Il est rassurant d'avoir des réserves importantes mais c'est une grave erreur d'estimation que de les considérer comme inépuisables. Les pouvoirs publics Algériens, trop confiants dans cette richesse ou sous-estimant les indices de la baisse pétrolière qui se dessinait, ne prirent aucune disposition pour adapter leur stratégie en rapport avec la nouvelle situation. Dans les deux cas, cela constitue une négligence dans l'appréciation des risques.

En effet, on considéra d'abord que cette baisse des recettes pétrolières, est sans impact réel sur le déroulement des programmes. Donc il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Tout va continuer « normalement » et les dépenses vont suivre leur cours ; on ne fera rien pour les maîtriser. Paradoxalement on va dépenser plus, comme pour prouver la solidité à toute épreuve, de l'économie algérienne. Ce manque de prévention va précipiter les difficultés puisque durant les 9 mois de 2015, on va épuiser le 1/3 de cette réserve.

Une constatation est requise cependant ; selon que le cours pétrolier est élevé ou au niveau le plus bas, l'Algérie se trouvera alors corrélativement ou très riche ou bord de la faillite. C'est le syndrome de tous les pays qui dépendent de l'exportation d'une seule ressource, exemple le Venezuela qui, au-delà de la crise institutionnelle qu'il connaît, est en train de traverser une période financière difficile. L'Algérie, dont l'exportation pétrolière constitue plus de 90% de ses recettes, se trouve parmi ces cas névralgiques.

Depuis longtemps déjà, tous les analystes préconisaient une diversification dans la production ; on n'en parle que maintenant au niveau de la classe dirigeante, c'est-à-dire quand on a moins de moyen pour le faire. Pourtant, si le pétrole revient à son cours le plus haut, on oubliera tout pour revenir à ses anciens réflexes : vivre sur la rente pétrolière!

Compenser les pertes pétrolières par la fiscalité:

On relève le taux des impôts et on en crée d'autres. Ce procédé est tellement efficace⁴ que certains hauts fonctionnaires des impôts se proposent de prospecter des gisements fiscaux qu'il convient d'exploiter le plus rapidement. On utilise toutes les stratégies (et les voies de contraintes) pour augmenter les caisses de l'Etat. Rien n'est plus facile alors, puisqu'il

⁴ Efficace dans le sens où il permet d'accroître les recettes fiscales quand les caisses de l'Etat se trouvent à leur niveau le plus bas

suffit d'une simple loi ; on arrivera à doubler, tripler...les recettes fiscales. La tentation est si grande qu'on en use sans modération particulièrement dans les pays sous développés, où les recettes sont faibles, où les besoins publics sont énormes et où beaucoup de retard reste à combler.

Ajouter à la pression fiscale serait compréhensible et le sacrifice mériterait d'être invoqué, au même titre que dans le cadre d'une guerre à mener contre un ennemi implacable : la misère. La réalité n'est pas toujours favorable à cette quête illimitée dans l'interpellation des contribuables.

D'abord avec une pression fiscale accrue, il y a baisse du pouvoir d'achat, pouvoir qui n'est déjà pas suffisant pour engendrer une demande intérieure capable de stimuler la production nationale. En affaiblissant le pouvoir d'achat des contribuables, la part de ces deniers sera d'autant réduite avec le nombre de personnes qui iront rejoindre la masse des appauvris, des licenciés pour fermetures d'usines n'arrivant plus à vendre...

De plus, il y a amorce d'un processus inflationniste qui risque de compliquer le problème en perturbant toute la sphère monétaire et financière. Il faut rappeler que dans un pays sous développé, la pression fiscale est déjà très élevée, elle se situe généralement à la limite de l'insupportable ; le problème est encore plus grave quand ces recettes sont gaspillées dans des dépenses peu en rapport avec les besoins de la population. D'où cette grogne permanente au sein d'une population que la moindre erreur décisionnelle pousse à la contestation et à la violence. Il ne s'agit pas seulement d'une simple menace à l'ordre public qu'une bonne police peut rétablir. Dans ces pays, le moindre trouble social peut prendre des proportions alarmantes au point de saper tous les efforts économiques et de ramener à une situation de départ.

Pour reconstruire (parlons seulement sur le plan économique), il faut alors plus de recettes fiscales, autrement dit une pression plus grande, ce qui ne fera que maintenir une situation explosive dont personne ne pourra prévoir le moment. Cette escalade dans la violence et la destruction qui en résulte, est la plus grande caractéristique du sous développement qui vit dans un trouble social perpétuel, imputable à plusieurs causes mais qu'une fiscalité abusive rend plus insupportable. Parler de rendements de la fiscalité dans ces conditions n'a aucun sens quand la destruction imminente pourrait anéantir tous les efforts de la collecte.

Faut-il conclure qu'il ne faut pas prélever les impôts alors que cela est nécessaire pour la survie d'un Etat dont on attend beaucoup de son intervention tant au niveau des infrastructures publiques que dans le domaine social ? Non ! Nous voulons juste montrer combien est nécessaire une étude préalable à toute réforme de la fiscalité. Du sérieux de cette dernière dépendent tout aussi bien la stabilité que la régularité des recettes même si un retour à des ambitions plus modérées est requis. Donc les recettes fiscales ne peuvent être estimées qu'en rapport avec des dépenses prévues dans les limites du raisonnable et non en rapport avec l'évaluation stricte des retards à combler rapidement. Il est vrai que dans les pays sous développés, on ne parle que de retard à rattraper et par conséquent, les programmes de développement s'établissent, non selon les moyens disponibles, mais dans la logique d'une course contre la montre. Les pertes qui en résultent sont en contradiction absolue avec les efforts consentis. Entre la gabegie, les projets mal réfléchis, les dépenses somptuaires, la malversation trouve toute sa liberté et son impunité, dans la confusion généralisée des nombreuses dépenses engagées.

Trop d'impôts:

Trop d'impôt ne veut nullement dire plus de recettes. En effet, l'impôt n'est que difficilement admis par les agents économiques qui en voient surtout une contrainte Etatique ; il devient intolérable quand il est plus lourd. Les ménages en voient une atteinte à leur pouvoir d'achat ; les producteurs, le perçoivent comme une menace à leur compétitivité, par effet de translation des charges fiscales sur le prix de revient. La tentation est alors grande de chercher tous les moyens de s'y soustraire. Il est plus facile d'échapper à la contrainte fiscale dans les pays sous développés ; l'insuffisance des moyens de contrôle, laisse largement ouverte la porte, à tous les procédés d'évasion fiscale, avec souvent la complicité des administrations des impôts.

L'augmentation des taux d'imposition et la multiplication des taxes dans le but d'accroître les recettes publiques, risquent donc d'entraîner de nombreuses distorsions dont le résultat général se traduit par une diminution (absolue ou relative de ces recettes)⁵ ; le plus dangereux est

⁵ Se référer à la fameuse courbe de Laffer qui montre qu'au point optimal dans le taux d'imposition, correspond une recette optimale dans la fiscalité. Ce point doit être déterminé avant de mener une politique fiscale efficace.

qu'un taux d'imposition plus élevé va encourager le recours à l'évasion fiscale, la corruption, la fraude dans les marchandises, le travail au noir.....

Pourtant certains s'entêtent encore à défendre une fiscalité élevée dans les pays sous développés, arguant que les contribuables doivent consentir des sacrifices plus grands pour permettre à l'Etat de combler les retards dans les infrastructures publique. Ils affirment surtout que les pays les plus riches sont les pays où la pression fiscale est la plus élevée. Cela est vrai, en apparence seulement. Le paradoxe a déjà été expliqué, au début du XVIII ème siècle par Jean Baptiste Say : « les pays les plus chargés d'impôts, comme l'Angleterre, sont en même temps les plus riches, on concluait qu'ils sont riches parce qu'ils paient plus d'impôts, on raisonnerait mal, on prendrait l'effet pour la cause. On n'est pas riche parce qu'on paie, mais on paie parce qu'on est riche. Ce serait pour un homme un plaisant moyen de s'enrichir que de dépenser beaucoup par la raison que tel autre particulier, qui est riche, dépense beaucoup. Il est évident que celui-ci dépense parce qu'il est riche, mais qu'il ne s'enrichit pas par sa dépense. »⁶

Le fardeau de l'impôt:

Le fardeau de l'impôt est toujours lourd à supporter et très souvent mal accepté, au point que certains économistes parlent d'une véritable allergie fiscale⁷ ou d'un arbitraire entaché d'un abus Etatique⁸. Ce fardeau doit être réparti sur l'ensemble des agents économiques et d'une manière la plus équitable ; cela n'existe pas toujours dans les pays sous développés où un système de bonne gouvernance doit être instauré. Rien n'est plus intolérable qu'une fiscalité injuste ; toutes les protestations et les violences résultent d'une demande de justice à rétablir. La frustration et la violence anéantissent la confiance dans l'Etat, radicalisent les mouvements de contestations et sapent les bases des infrastructures publiques. N'est-il pas significatif de voir les édifices publics brûlés par les émeutiers qui s'en prennent à tous les symboles de l'Etat, cet Etat en qui, ils n'ont plus confiance.

Ce n'est donc pas par hasard que les débats les plus profonds (et les plus passionnés) soient depuis longtemps orientés sur la justice fiscale ; le calcul des taux d'imposition, doit être mené avec la plus grande prudence et

⁶ Jean Baptiste Say « Traité d'économie politique » Livre III chapitre IX

⁷ Auberger P. « L'allergie fiscale » Calmann-Levy Paris 1984

⁸ Salin P « L'arbitraire fiscal » Robert Laffont Paris 1985

le plus grand objectivisme. Prudence et objectivisme ne sont malheureusement pas des vertus très cultivées dans les pays sous développés où l'on a tendance à imposer, en recourant si nécessaire à la répression, et à obéir à des personnes du pouvoir dont il faut protéger les privilèges. Un effort de modernisation et de réalisme est cependant de plus en plus constaté dans les pays sous développés qui ont longtemps vécu ces périodes de trouble. Les anciennes habitudes, l'incompétence des décideurs centraux et l'existence d'une bureaucratie, toujours prompte à défendre son intérêt qu'elle voit de plus en plus menacé avec l'avancée de la Démocratie, font encore obstacle à l'adoption d'un système équitable et plus fiable.

Faible rendement de la recette fiscale:

Le rendement des recettes fiscales doit être plus étudié afin de pouvoir se situer dans une optique réaliste avant d'entreprendre des dépenses publiques. Après l'encaissement, on obtient une recette totale d'un montant déterminé. Mais cela n'est qu'une valeur nominale qu'il faudra corriger, en tenant compte de toutes les sommes engagées pour sa perception. Nous devons prendre en compte toutes ces administrations et tous ces fonctionnaires engagés pour percevoir les impôts ; cela reste dans la «normalité» tant qu'il existe une administration souple, présente et attentive avec juste le personnel nécessaire.

En Algérie, on voit tout le contraire : des édifices luxueux, fermés au public et bien gardés par une armée de plantons, présents dans tous les étages, pour vous dissuader de revenir ; une pléthore de fonctionnaires aussi indifférents qu'agressifs quand ils ne sont absents ou dans des réunions fictives. Ce dernier cas est surtout valable pour les directeurs et chefs de service qui trouvent un bon mobile pour éviter une entrevue avec un tiers ; déjà, les jours de réception au public (aux contribuables donc) sont limités et comme par hasard, tous les responsables sont en « réunion » ou en mission. La queue dans les couloirs pour payer les impôts et le nombre de litiges dus aux erreurs dans les calculs, témoignent de la lenteur, de l'inefficacité et de l'incompétence des responsables. En Algérie, on appelle cela, la bureaucratie ; on l'accuse de tous les maux depuis toujours mais on ne fait absolument rien pour l'éradiquer. On n'a jamais mesuré son influence néfaste sur la rentabilité de la fiscalité !

Les réformes fiscales:

Certaines réformes fiscales viennent juste pour ajouter quelques taxes supplémentaires à payer. « Ces innovations » dans l'art de créer de nouveaux impôts, sont généralement bien saluées puisqu'elles permettent des rentrées supplémentaires. On ne prend jamais en compte les distorsions éventuelles qui en résultent ; on ne voit même pas certaines complications qu'elles suscitent.

Aux cas de mécontentements pour incompréhension de la part des contribuables, sur les lieux où, quand et comment payer, il faut ajouter les pénuries de timbres fiscaux. Il n'est pas rare qu'on vous recommande d'aller chercher, à Biskra, Adrar ou ...plus loin, le timbre de 50 ou 100 DA à fournir dans un dossier. Le cas est encore plus aberrant quand on vous dit d'adjoindre 2 timbres, l'un à 100 DA et l'autre de 50 DA ; en fournissant 3 timbres de 50 DA, le dossier est irrecevable, il ne sera pas plus recevable en cas de toute autre combinaison : 5 timbres de 20 DA + un timbre de 50 DA....

Des exigences qui découragent de nombreux investisseurs et de nombreux citoyens ; elles réduisent dans la même proportion les recettes. Qui s'en soucie, dans les couloirs feutrés des administrations des impôts où les lampes restent allumées durant la nuit et le climatiseur réglé à la plus basse température durant les étés ? Il est malheureux de constater que peu d'études aient été entreprises dans ce domaine ; la seule pudeur n'explique pas toujours cette défaillance.

En guise de conclusion:

Dans ce même sujet, nous voudrions mentionner quelques autres incohérences dont on ne doute pas de leurs existences puisqu'elles font partie de notre quotidien, dès lors qu'on cherche à s'acquitter de ses redevances. Ce n'est pas l'objet de notre sujet bien que les comportements énoncés aient une influence (négative bien sûr) sur la rentabilité des recettes fiscales. Cela est d'autant plus grave que l'Algérie a une « célébrité » dans sa fiscalité qui reste absolument à refondre afin de s'ouvrir à la réalité de son économie qui est en plein marasme. Selon le dernier rapport du Forum Economique Mondial, l'Algérie se classe parmi les derniers pays (87^{ème} place) dans le monde. Cette mauvaise performance est due principalement à une fiscalité inadaptée puisque l'Algérie est à la 135^{ème} place (sur 138) selon le taux global d'imposition des entreprises. L'Algérie est donc l'un

des pays où le taux d'imposition est le plus élevé du monde. On s'étonnera par la suite de voir l'économie si peu performante. Avec les nouvelles taxes instaurées par le gouvernement en 2015 et en 2016, le taux d'imposition va de devenir encore plus grand, ce qui nuira d'autant à la compétitivité de l'économie Algérienne. Les nouveaux impôts prévus pour la loi de finance 2017 afin de réduire le déficit budgétaire, ne semblent pas pas permettre à l'Algérie de chercher une amélioration de son système fiscal et, partant, de sa performance économique.

Bibliographie:

- 1- Auberger P « L'allergie fiscale » Calmann-Levy Paris 1984.
- 2- Hämmäläinen T – Heiskala R « Social innovation, Institutional Change and Economic Performance » Edward Elgar Elgar publishing limited Massachusetts 2007.
- 3- Profeta P – Scabrosetti S « The Political Economy of Taxation » Edward Elgar publishing limited Massachusetts 2010.
- 4- Salin S « L'arbitraire fiscale » Robert Laffont Paris 1985.
- 5- Nations Unies « Algérie » Profil de pays 2016.
- 6- World Economic Forum 2014.